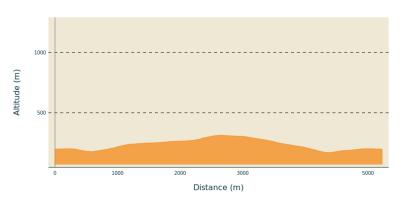
# Chomérac - Sentier du patrimoine

Privas Centre Ardèche - CHOMÉRAC







Altitude min 169 m Altitude max 313 m

### Infos pratiques

Pratique: À pied

Durée : 1 h 30

Longueur: 5.2 km

Dénivelé positif: 172 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine agricole, Patrimoine bâti

## **Itinéraire**

**Départ** : Chomérac, Place du Bosquet **Arrivée** : Retour au point de départ

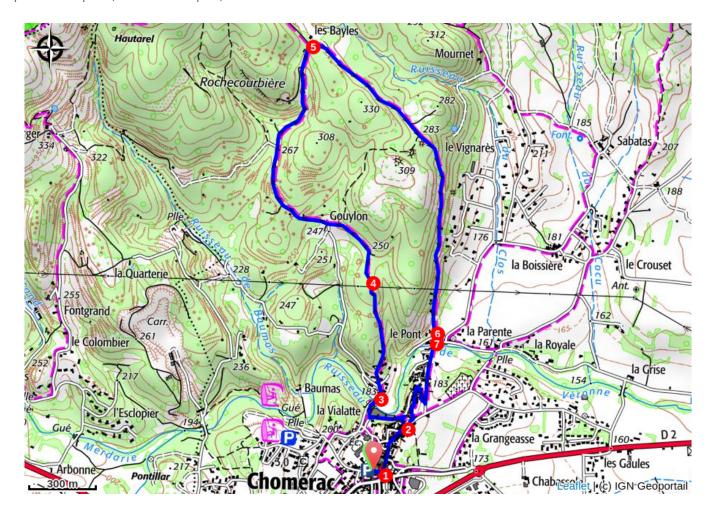
Balisage : ☐ PR

Communes: 1. CHOMÉRAC

Quittez la Place du Bosquet en laissant la Mairie sur votre gauche, et en vous dirigeant vers l'église.

- 1. Au mât "Église", suivez la direction "Coux 8,5 km Champ de Mars 0,3 km". Suivez la Rue de la République pour rejoindre la Place du Champ de Mars.
- 2. Au mât "Champ de Mars", suivez la direction "Les Bayles 2,5 km". Allez vers la gauche pour emprunter la ruelle qui descend en contre-bas de la place. Environ 60 m plus loin, continuez à gauche dans la Rue de la Grande Fontaine. Longez le bâtiment d'un ancien moulinage (sur votre droite), et poursuivez à droite après l'intersection. Franchissez le ruisseau La Véronne en empruntant une passerelle (Passerelle des moulinières) en contrebas du Pont Sicard.
- 3. Au mât "Pont Sicard", suivez la direction "Les Bayles 2,1 km Creux de Merle 0,6 km". Montez en suivant le Chemin du Creux de Merle, longez la maison située au n°217, et poursuivez la montée en suivant le chemin bordé d'un muret en pierre sèche.
- 4. Au mât "Creux de Merle", suivez la direction "Les Bayles 1,5 km". Continuez en face sur le chemin pierreux jusqu'à la route, puis suivez la route vers la droite. Montez jusqu'au hameau Les Bayles.
- 5. Au mât "Les Bayles", suivez la direction "Chomérac 2,7 km Pont Gibaud 1,7 km". Empruntez le Chemin des Buis qui descend en direction de la plaine de Chomérac. Suivez ensuite la petite route jusqu'aux premières maisons.
- 6. 🕏 Au mât "Chemin du Pont", suivez la direction "Chomérac 1,1 km Pont Gibaud 0,1 km". Descendez

- 7. Au mât "Pont Gibaud", suivez la direction "Infos rando 1 km Champ de Mars 0,6 km". Franchissez la rivière La Véronne, puis suivez le Chemin du Pont. Laissez la Rue des Jardins sur la droite. Plus loin, au niveau du parking, continuez à droite dans la Rue Courte. En haut de la rue, poursuivez à gauche dans la Rue du Château. Laissez la Rue du Donjon et la Rue des Troubadours sur la droite. Continuez et descendez vers la Place du Champ de Mars.
- 2. Au mât "Champ de Mars", suivez la direction "Infos rando 0,4 km". Suivez la Rue de la République jusqu'à l'église.
- 1. Au mât "Église", suivez la direction "Infos rando 0,1 km". Dirigez-vous vers la Mairie pour rejoindre le point de départ (Place du Bosquet).



#### **Comment venir?**

### Parking conseillé

Parking de la Place du Bosquet (GPS: 44.708121, 4.660667)